

Le Journal se publie trois fois par semaine le MARDI, JEUDI et SAMEDI. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par an en avance par semestres et d'avance par la ville et deux fois par semaine pendant la campagne, les MARDI et SAMEDI midi. La souscription est payable par trimestre et comprise de quatre piastres par année y compris le droit et on paie au commencement du trimestre et cinq piastres au ne paie qu'à la fin.



PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous, la insertion de 61. Chaque insertion subséquente 74. 1/2. Les annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre d'insertion qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre.

Imprimé et publié par F. CINQ-MARS, rue St. Amable.

BUREAU DU SECRETAIRE (EST.) Kingston, 21 Septembre 1843.

LA PLUS SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL de nommer les Messieurs suivants Juges de Paix pour le District de Montréal:—

- Honorable Sir James Stuart, Baronet, J. R. Valières de St. Réal, Robert Baldwin Sullivan, John Henry Dunn, Dominic Daly, Samuel Bealey Harrison, Hamilton Hartley Killaly, Francis Hincks, Louis Hypolite Lafontaine, Robert Baldwin, Thomas Cushing Aylwin, James Edward Small, Augustin Norbert Morin, Robert Simpson Jameson, Peter Boyle De Blaquière, Peter McGill, René Edouard Caron, William Morris, George Pemberton, Alexander Fraser, Barthelemi Joliette, James Crooks, Adam Fergusson, John Fraser, John Macauley, John Hamilton, François Pierre Bruneau, John McDonald, Adam Ferrie, Jean Baptiste Taché, Paul Holland Knowiton, Thomas MacKay, Gabriel Roy, Philip H. Moore, Robert Dickson, Amable Dionne, Joseph Dionne, George J. Goodhue, Lewis P. Sherwood, William Walker, Simeon Washburn, William Henry Draper, Austin Cavillier, Edward Bowen, Jean Roch Rolland, Philippe Panet, Samuel Gale, Etzéar Bedard, Dominique Mondelet, Charles Dewey Day, John Fletcher, John Gawler Thomson, Henry Black, James Reid, Charles Richard Ogden, Henry Sherwood, John Stewart, Andrew William Cochran, Hugues Heney, Pierre Dominique Debartzch, Louis Panet, Frédéric Auguste Quésnel, William Sheppard, Toussaint Pothier, George Moffatt, James Cuthbert, Charles William Grant, James Kerr, Matthew Bell, Denis Benjamin Viger, Louis Guy, Marc P. de Sales Laterrière, François Xavier Malliot, Robert Unwin Harwood, Antoine G. Couillard, Robert Jones, François Quirouet, Joseph Masson, George Pyke, Ecuiera,

- Alexander Buchanan, Pierre Vézina, Henry Driscoll, Come Seraphin Charrier, Ecuiera, L'Honorable Francis Ward Prunrose, Duncan Fisher, Ecuier, Hippolyte Guy, William Power, Charles E. Mondelet, William King M. Cord, Jean Casimir Bruneau, John Samuel M. Cord, Ecuiera, James Leslie, Montréal, Denis B. Papineau, Petite Nation, John Simpson, Côteau du Lac, Benjamin Holmes, Montréal, Stephen Sewell Foster, Shefford, Jacob Davitt, Montréal,

- David M. Armstrong, Berthier, Charles John Forbes, Carillon, John Yule, Chambly, René Joseph Kimber, Montréal, Thomas Boutillier, St. Hyacinthe, Louis Michel Viger, Montréal, Michael McCulloch, Montréal, Edward Gibbon Wakefield, Beauharnais, Thomas Parke, Kingston, Etienne Parent, Kingston, Bartholomew C. A. Gagy, Montréal, Jacques Viger, Montréal, Joseph E. Faribault, L'Assomption, Robert Jones, Sorel, William Maerac, St. Jean, H. Lemaire St. Germain, St. Eustache, William Bowron, Godmanchester, François Hyacinthe Séguin, Terrebonne, Joseph Vignau, Boucherville, Henry Crebassa, Sorel, William Grimes Blanchard, Argenteuil, H. LeMoine DeMartigny, St. Hugues, James Brown, Montréal, Jean Baptiste R. H. De Rouville, Sorel, Donald Duff, Lachine, Daniel DeHertel, St. André, Whipple Wells, Farnham, Alfred Nash, Farnham, Clarke R. Vaughan, Stanbridge, Samuel Wood, Farnham, John M'Kenzie, Terrebonne, Charles Penner, Lachine, Thomas Barron, Lachute, C. Manuel, St. Clément de Beauharnais, C. Tétu, St. Jean Baptiste de Rouville, Thomas Kains, Grenville, John M'Gibbon, Dundee, Lawrence G. Brown, Beauharnais, William Unwin Chaffers, St. Césaire, John A. Mathison, Vaudreuil, Joseph Shuter, Montréal, William Hall, Montréal, André Augustin Papineau, St. Hyacinthe, Stevens Baker, Dunham, John Davidson, St. Régis, Olivier Leblanc, Lavaltrie, Edward Henry Mount, Montréal, Owen Quinn, Lachute, Pierre Heroux, St. Isidore, F. X. Racicot, Sault au Récollet, Hezekiah Robinson, Shefford, James N. Pettis, Brome, Charles Courteau, St. Roch de L'Achigan, Godfroy Beaudet, Côteau du Lac, Horatio Nelson May, St. Armand, Abraham Thompson, St. Armand, Anson Kemp, St. Armand, Est, Ammi C. Squires, Sutton, Jonathan Selby, Dunham, William Baker, Dunham, Horace Lyman, Granby, Jacob Cooke, Brome, Samuel Wetherbe, Granby, Thomas Kennedy, Godmanchester, Robert H. Norval, Beauharnais, Charles Benedict, St. André, Joseph A. Gagnon, Montréal, Henry Hoyle, Lacolle, Olivier Odell, Lacolle, Cornelius Van Vliet, Lacolle, Loop Odell, Napierville, Laurent Auguste Moreau, St. Philippe, Jean Baptiste Meilleur, Montréal, Daniel Arnoldi, Montréal, Edouard Martial Leprohon, Montréal, Benjamin Hall, Montréal, Joseph T. Barret, Montréal, Edward W. Carter, Sorel, Fisher Ames, Russelltown, Ruggles Wright, Hull, Galloway Freigh, Stanbridge, Asa Cooke, Petite Nation, William M. Dole, Petite Nation, Hiram Corey, Stanbridge, Charles C. Greece, Chatham, Edwin Pridham, Grenville, Hugh M. Barret, Sorel, Lauson Ford, Phillipsburg, William Berezy, D'Aillebont, James M'Gillivray, Sabrevois, William Robinson, Côteau du Lac, Henry Ahern, Vaudreuil, Joseph François Allard, Chambly, Laurent Archambault, Blairfindie, Antoine E. Bady, St. Athanase, Pierre Beaubien, Montréal, Paul Bertrand, St. Mathias de Chambly, James Blackburn, Hull, Flavien Boutillier, St. Césaire, Baxter Bowmian, Buckingham, Timothée Brodeur, St. Hugues, David Buzel, St. Paul d'Yamaska, Thomas Caldwell, Templeton, Paschal Chagnon, Verchères,

- Albert Chapman, Clarenceville, Basile H. Charlebois, Montréal, Zacharie Cloutier, St. Jacques, Henry Corse, Montréal, J. Couillard, St. Joachim de Chateaugay, Thomas Cringan, Montréal, Pierre Davignon, Ste. Marie de Monnoir, P. Boucher De Boucherville, Boucherville, P. Boucher De La Bruère, St. Hyacinthe, Auguste Delisle, Boucherville, C. P. DeMontigny, St-Jérôme, Riv. du N., A. Melchior De Salaberry, St. Charles, A. Hénauld dit Deschamps, Repentigny, Henri DesRivières, Stanbridge, James M'Gill DesRivières, Montréal, John Donegani, Montréal, Jacques Dorion, St. Ours, Olivier Drolet, Ste. Elizabeth, Pierre Dubreuil, Pointe aux Trembles, Joseph Dufresne, St. Jacques, L. Dumouchel, St-Jérôme, Rivière du Nd., Abijah Dunning, Templeton, Gédéon Durocher, St. Aimé, John Dweyr, St. Paul d'Yamaska, Benjamin Esty, St. Martin, William Evans, Côte St. Paul, Eméry Féré, St. Eustache, Charles Forneret, Berthier, T. Franchère, St. Mathias de Chambly, J. T. Franchère, Ste. Marie de Monnoir, Eusébe H. Fréchette, Chambly, Joseph Gariépy, St. George de Noyan, Augustin Gauthier, St. Luc, John Glen, Jr. Chambly, Frederick E. Globenski, St. Eustache, Alexander Graham, North George Town, Mathew W. Harrison, Ormstown, George Hay, St. Valentin, Benjamin Holmes, St. Luc, André Jobin, Ste. Geneviève, Edward Thomas Jones, Carillon, Paschal Persier dit Lachapelle, Jr. Sault au Récollet, Léon Guillaume L'Anne, Hemmingford, Pierre Edouard Leclerc, St. Hyacinthe, Louis Albert Lefebvre, St-Remy, P. ter Charles Laché, St. Paul de Lavalltrie, Paul Lussier, Varennes, Donald M'Arthur, Templeton, John M'Caig, St. Polycarpe, William M'Ginnis, St. Athanase, Thomas M'Goey, Templeton, John Mantland, Carleton, Damase Masson, Montréal, Amé Massue, Varennes, John Molson, Montréal, William Morrison, Godmanchester, John Pangour, St. Henri de Mascouche, John Plummer, St. Paul d'Yamaska, Marc Antoine Primeaux, Ste. Marie, Timoleon Quésnel, Blainville, James Reid, Hinchbrook, François Renaud, St. Lin, Roger Robson, Hemmingford, J. B. Sénécal, St. Jean Baptiste de Rouville, Eers, Sir. G. Simpson, Lachine, Baronet, William Snowden, Ste. Scolastique, Eusébe Soupras, St. Mathias, Venant L. St. Germain, Repentigny, Charles Symme, Hull, Michel François Valois, Pointe Claire, Joachim Watier, St. Polycarpe, Rémi C. Weidbrenner, Boucherville, Austin Weeler, Brome, Henry N. Whitman, Stanbridge, Benjamin Hart, Montréal, Mose J. Hays, Montréal, William Oliver Sepsan, St. Martin, Louis Bélanger, St. Martin, John Earle, Ste. Scolastique, Amable Clément Cholet, Rigaud, Donald M'Millan, Rigaud, Olivier Berthelet, Montréal, Jean Baptiste Ca-tonguez, Montréal, Louis Comte, Montréal, Patrice Lacombe, Montréal, Paul Joseph Lacroix, Montréal, Alexis Lafranboise, Montréal, Alexander M'Ke zie, Terrebonne, Charles Tait, Montréal, John Wainwright, Argenteuil, Joseph O. Ba-ten, Jr. Vaudreuil, William Breckanridge, St. Ours, Hugh Brodie, Côte St. Pierre, Levi A. Coit, Potton, Louis R. C. DeLory, Boucherville, J. P. Le Moine De Murigny, Varennes, John Dyde, Montréal, Edouard Globenski, Ste. Anne des Plaines, Robert Horrower, Sorel, Edward March, Hemmingford, Daniel M'Callum, Caldwell's Manor, Alexander M'Fee, Russelltown,

- Richard B. M'Ginnis, DeLory, John Morris, Ste. Thérèse de Blainville, Venant Roy Laspensée, Lachine, James Somerville, Lachine, Henry Lawrence, Stokely, James Reid, Ste. Brigitte de Monnoir, William M'Queen, Lochaber, Samuel Dawson, Gore du Lochaber, Elzéar Duchesnay, Ste. Marie de Monnoir, Charles Wetherall, Laprairie, Thomas Colman, Montréal, John Fraser, Terrebonne, R. B. Johnson, Montréal, Janvier Dompaul Lacroix, Montréal, John Egan, Aylmer, Thomas Allen Stayrer, Québec, William Henry Giffin, Québec, Thomas Austin, St. Jean, Joseph Roy, Montréal, Joseph Vallée, Montréal, Hubert Paré, Montréal, Olivier Théophile Bruneau, Montréal, John Cuvilier, Montréal, Robert Armour, Senior, Montréal, E. R. Fabr, Montréal, Benjamin H. Le Moine, Montréal, John Easton Mills, Montréal, William Connolly, Montréal, J. A. Labadie, Montréal, Peter Morgan, Côte des Neiges, Lambert St. Omer, Côte St. Antoine, John Clarke, Côte Ste. Catherine, John Dods, Côte de la Visitation, F. Armand dit Flamme, Rivière des Prairies, Michel Raymond, Longue Pointe, Frederick Cornelius Greece, Longue Pointe, G. Gamelin Gaucher, Ste. Geneviève, Paul Thérèse Mas-on, Soulange, Eleazar Hayes, Soulanges, Alexander Roy, Soulanges, Charles M'Pherson S. Polycarpe, William Duckett, St. Polycarpe, Thomas S. Ikeman, Rigaud, A. Gauthier, St. Barthelemi de Dusabli, Alexis Mousseau, Senior, Berthier, Honoré Hénauld, St. Cuthbert, O. G. Lafontaine, St. Joseph de Loronaio, Olivier Grandchamp, Ste. Elizabeth, L. Anone Derome, St. Paul de Lavalltrie, Hugh D. Kildare, Amable Marchand, Kildare, L. G. Nolin, L'Assomption, Louis Gustave De Lorimier, St. Jacques, Ph. Imbon Dugas, Rawdon, Robert Bignall, Rawdon, John Jeffries, Rawdon, Césaire Germain, St. Vincent de Paul, Michel Charest, Ste. Rose, J. Lefebvre De Bellefeuille, St. Eustache, Andrew Bua, Argenteuil, John Meikle, Lachute, Samuel Hill, Lachute, John Doug, Lachute, Donald Charles McLean, Beechridge, Lemuel Cuthbert, Chatham, George Brown, Chatham, Denis Leman, Buckingham, Lawrence G. Bigelow, Buckingham, James F. Taylor, Hull, Joseph Lusk, Eardly, Walter Radford, Clarendon, Ovide Leblanc, Montréal, Antoine Alexandre Trotter, Ste. Martine, Daniel Edlayson, Ste. Martin, Joseph Whyte, Godmanchester, Peter Maher, Norton Creek, Charles Laroque, North George Town, Robert B. Odie, North George Town, E. N. De Lorimier, Caughnawaga, F. H. Leblanc, St. Constant, Alfred Painsou-eault, St. Philippe, Humphry, Nesbitt, Sherrington, Joseph Gaspard Laviolette, St. Edouard, Jean Baptiste Eric Dupré, de Laprairie, James Thompson, de Laprairie, Victor Chenier, de Longueuil, Henry Scott Coleman, de St. Grégoire, Philip Macrae, de St. Grégoire, William D. Lindsay, de St. Jean, John McCallum, de Lacolle, Anos H. Vaughan, de St. Thomas de Foucault, P. C. Derek, de Caldwell's Manor, Félix Lussier, de Varennes, Pierre Menard, de Verchères, François Xavier Collette, de Verchères, Louis Marchand, de St. Antoine de Chambly, U. Théodule Brasse, de St. Antoine de Chambly, Antoine Côme Cartier, de St. Antoine de Chambly, Alfred Bambeau, de St. Charles, Prudent Malo, de St. Mathias de Beloeil,

- Eusébe Cartier, de St. Hyacinthe, Louis Antoine Dessauze, de St. Hyacinthe, Ambroise Mendon, Ste. Rosalie, Abraham Sanborn, Roxton, Harlow Miner, Granby, Rotus Parmelee, Shefford, David Perkins, Shefford, Stephen Leonard Hungerford, Brome, Horace Green, Potton, Daniel Westover, Dunham, Paschal Paoli Russell, Phillipsburg, Henry Dyer, Phillipsburg, Joshua Chamberlain, Freighsburg, J. B. Laviolette, St. Jerome, Rivière du Nord, Pierre Judoine, Montréal, Peter Dunn, Montréal, Albert Furniss, Montréal, William Lunn, Montréal, Jean Bruneau, Montréal, Augustin Perrault, Montréal, David Torrance, Montréal, Charles Augustin Brault, Montréal, Joseph Belle, Montréal, J. B. Curtius Trestler, Montréal, Joseph Roy, N. P. Montréal, Samuel Shipman Ward, Montréal, Benjamin Brewster, Montréal, Hosen B. Smith, Montréal, Jean Louis Beaudry, Montréal, Pierre Lamothe, Montréal, John Ostell, Montréal, Benjamin Berthelet, Montréal, James Ferrier, Montréal, William Watson, Montréal, John Mathewson, Montréal, Olivier Fréchette, Montréal, François Trudeau, Montréal, Henry Jackson, Montréal, François Perrin, Montréal, Joseph Charles Bouquet, Montréal, Andrew Poteous, Côte des Neiges, John Dillon, Longue Pointe, T. Boucher De Grosbois, Pointe aux Trembles, Pierre Persillier dit Lachapelle, Sault au Récollet, Antoine Brousseau, Sault au Récollet, François Benjamin Pillet, Ste. Geneviève, John Lewis Forbes Ste. Geneviève, François Xavier Desjardins, Vaudreuil, Stephen, Fournier Rigaud, Antoine Guillaume Charlebois, Rigaud, Martin George Baret, Rigaud, Charles Laroque, Jr. Rigaud, George René Saveuse de Beaujeu, Côteau du Lac, J. A. Charlebois, Côteau du Lac, Jean Baptiste Chalut, Berthier, James Dignan, Berthier, G. F. Mercure, St. Cuthbert, William Morrison, Lac Brandon, J. B. Hettu, Lavaltrie, L. J. C. Caseneuve, L'Assomption, Amable Jetté, L'Assomption, L. Archambault, St. Jacques de St. Sulpice, Etienne Mathieu, Lachenaie, L. C. Beaumont, Lachenaie, J. B. Pauzé, St. Henri de Mascouche, C. Laurier, St. Lin, A. B. Papineau, St. Martin, Joseph Ovide Turgeon, Terrebonne, G. M. Prévost, Terrebonne, J. Lachaine, Ste. Thérèse de Blainville, J. F. T. Sanche, Ste. Thérèse de Blainville, Moysé Olier, Ste. Anne des Plaines, M. F. Granger, Ste. Anne des Plaines, Guillaume Prévost, Ste. Anne des Plaines, Neil Gillies, New Glasgow, Hugh McAdam, New Glasgow, André Bouchard Lavallée, St. Jérôme, Rivière du Nord, P. A. Labrie, St. Jérôme, Rivière du Nord, Joseph Amable Berthelot, St. Eustache, William Henry Scott, St. Eustache, Pierre Laviolette, St. Eustache, James Bairas, Ste. Scholastique, Jean Joseph Girouard, St. Benoit, Jean Baptiste Richer, St. Benoit, Maurice Morgain, St. Benoit, Robert Simpson, St. André, Alexander Gardner, Dundee, Patrick Buchanan, Dundee, Murty Long, Dundee, Charles DeWit, De Wittville, Edward Smyth, Godmanchester, Benjamin Douglas, Godmanchester, Patrick Barrett, Godmanchester, Richard Higgins, Godmanchester, John M'Innes, Godmanchester, Edward Coley Hinchbrook, Thomas Patrick Clancy, Hemmingford, William Graham, Ormstown,

Louis Isaac Larocque, St. Timothée, W. H. F. D'Eschambault, Laprairie, John Dunn, Laprairie, François Demeule, St. Philippe, J. T. Languedoc, St. Edouard de St. George, Horace Wheeler, St. Jean, Louis Mars Decoigne, Blainville, Michel Borne, Chambly, H. Larocque, Chambly, Guillaume Demers, Chambly, Michel Adrien Lamoureux, Chambly, Joseph Goguet, Longueuil, Isidore Hurteau, Longueuil, Toussaint Daigneau Longueuil, Aimé Dugas, Boucherville, Henri D'Eschambault, Boucherville, Emanuel Vadenais, St. Jean Baptiste de Rouville, J. B. Allard, St. Mathieu de Belœil, J. B. Lachapelle, St. Marc, Augustin Paradis, St. Marc, Jean Louis Beauchamp, Varennes, J. N. A. Archambault, Varennes, David Laurent, Varennes, Victor Gladu, St. Antoine, J. D. Durocher, St. Charles, Joseph Eugène Leblanc, St. Charles, Olivier Chamard, St. Denis, Jean David Bourdages, St. Denis, Louis Mogé, St. Ours, Joseph Laignan, St. Ours, Jean Baptiste Maranda, St. Ours, F. L. H. Hayden, Sorel, Alexis Crepeau, Sorel, Charles Logie Armstrong, Sorel, Narcisse D'Arminault Crebassa, Sorel, Gaspard Aimé Massue, de St. Aimé, Silvestre Cartier, St. Aimé, Louis Poulin, Ste. Rosalie, Eusèbe Banchette, La Présentation, François Xavier Cadieux, St. Simon, Jean Baptiste Bourque, St. Damase, Charles Drolet, St. Pie, David Wood, Sheffield, Robert All-opp, Farnham, Francis William DesRivières, Stanbridge, et Zebulon Cornell, de Stanbridge, Ecuiera.

A. Massicotte, Ste. Anne de la Pêrade, Jean O. Arcand, St. Michel d'Yamaska, D. Charland, St. Michel d'Yamaska, Michel LeMaitre, St. François du Lac, William Pitt, St. François du Lac, Moyses Boisvert, St. François du Lac, Joseph Courchène, St. François du Lac, Moyses Fortier, St. David de Deguir, Pierre Mondore, St. David de Deguir, Pierre Salois, St. David de Deguir, Joseph Adolphe Smith, Baie du Febvre, Peter Blondin, Baie du Febvre, Jean Baptiste Hebert, Nicolet, Joseph Juras, Nicolet, Joseph Ovide Rousseau, Nicolet, Etienne Parmentier dit Nourrit, Nicolet, A. Luc Poulin de Courval, St. Grégoire, Elzéard Landry, Bécancour, et Adolphus Stein, Gentilly, Ecuiera,

BUREAU DU SECRETAIRE (EST), Kingston 21 Septembre, 1843.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer les Messieurs suivants Juges de Paix pour le District de St. François.

Les mêmes Honorables Messieurs que ci-dessus :—

- Alexander Buchanan, Pierre Vézina, Henry Driscoll, Côme Séraphin Charrier, Ecuiera, L'Honorable Francis Ward Primrose, Duncan Fisher, Ecuier, Hypolite Guy, William Power, Charles E. Mondelet, William King M-Cord, Jean Casimir Bruneau, John Samuel M-Cord, Ecuier, Marcus Child, Stansdead, Edward Hale, Orford, John Moore, Eaton, Thomas Parke, Kingston, Etienne Parent, Kingston, B. C. Augustus Gagy, Montréal, Selah Pomroy, Stanstead, Elisha Gustin, Stanstead, Daniel Thomas, Melbourne, John Jones, H'ey, Chauncey Bullock, Stanstead, Joseph Pennoyer, Compton, Jonathan Cutting, Barnston, Robert Hoyle, Stanstead, Thomas Austin, St. Jean, William Brown, Stanstead, Edward Journeaux, Melbourne, Alexander M'Kenzie, Shipton, William Morris, Ascot, Benjamin Pomroy, Compton, John Bellows, Barnston, Gardner Boynton, Stanstead, Samuel Cleaveland, Barnston, Moses F. Colby, Stanstead, David Connell, Hatley, Chester Hovey, Hatley, David Matheson, Melbourne, Solomon Steele, Stanstead, Christopher Wurtel, Windsor, Thomas Allen Stayner, Québec, William Henry Griffin, Québec, William Lloyd, Ascot, William Arms, Ascot, John Felton, Ascot, William Wilson, Ascot, John M'Connell, Hatley, George Slack, Eaton, Joshua Foss, Eaton, Lockhart Hall, Eaton, Thomas Davis, Dudsvell, Thomas Tait, Melbourne, W. Smith, Brompton, Phineas Hubbard, Stanstead, Archibald Morrill, Stanstead, Philip Rogers, Stanstead, Franklin Mack, Stanstead, Increase Bullock, Stanstead, Horace Stewart, Stanstead, Aaron A. Adams, Barnston, Simeon Clarke, Barnston, Josiah B. Crocker, Barford, G. S. H. Browne, Kingsey, et Henry Evans, Kingsey, Ecuiera,

BUREAU DU SECRETAIRE (EST), Kingston, 21 Septembre 1843.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur-Général de nommer les Messieurs suivants juges à paix pour le District de Trois-Rivières.

Les honorables déjà nommés dans la liste du District de Montréal.

- Alexander Buchanan, Pierre Vézina, Henry Driscoll, Côme Séraphin Charrier, Ecuiera, L'Honorable Francis Ward Primrose, Duncan Fisher, Ecuiera, Hypolite Guy, William Power, Charles E. Mondelet, William King M-Cord, Jean Casimir Bruneau, John Samuel M-Cord, Ecuiera, Robert N. Watts, Drummondville, Thomas Parke, Kingston, Etienne Parent, Kingston, B. C. Augustus Gagy, François Boubher, Maskinongé, Suetn Grant, Trois Rivières, Jean Emmanuel Dumoulin, Trois-Rivières, Francis Cottrell, Baie du Febvre, Louis Guillet, Batiscan, Etienne Mayrand, Rivière du Loup, Joseph Prince, St. Grégoire, Henry, F. Hugues, Trois-Rivières, Guillaume Crepeau, Baie du Febvre, James Duncan, Grantama, Charles E. Gagnon, Rivière du Loup, William C. Hanson, de St. Grégoire, Charles Malhot, Pointe du Lac, A. P. Méthot, St. Pierre Les Becquets, Benjamin Thérien, Rivière David, David Trudel, Ste. Geneviève de Batiscan, Jonathan Wurtel, St. David, Truman Kimpton, Hunterstown, Louis Richer Lafleche, Ste. Anne, Jean Baptiste Legendre, Gentilly, Laurent Genest, Gentilly, Willbrod Demers, St. Pierre les Becquets, Ignace Gill, St. François du Lac, Robert H. E. Johnston, St. Bernabé, Angus M'Donald, Bécancour, James F. Brady, Drummondville, Thomas Allen Stayner, Québec, William Henry Griffin, Québec, Jean Baptiste Pothier, Trois-Rivières, Joseph Gelinat dit Fortune, Yamachiche, Modeste Richer, Yamachiche, Joseph Lacerre, Yamachiche, Louis Baribeau, Rivière du Loup, Alexis Barelle dit Lajoie, Maskinongé, J. Elouard Lanouette, Champlain, F. Filteau, Ste. Geneviève de Bastican, François Lafleche, St. Stanislas, Pierre Trépanier, St. Stanislas, William M'Donald, Baie du Febvre, S. W. Woodward, Nicolet, Charles Giroux, Nicolet, William A. R. Gilmer, Nicolet, George Manbey, Grantham, Louis Gonzague Berthelot, Trois-Rivières, J. Bte. Moussin Lajoie, Trois-Rivières, René Kimber, Trois-Rivières, Louis Olivier Coulombe, Rivière du Loup, Joseph David Lebrun, Maskinongé, O. Trudel, Ste. Geneviève de Batiscan, F. Perrin, Ste. Geneviève de Batiscan, Amable Bochet, Ste. Anne de la Pêrade

L'AURE DES CANADAS

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1843.

NOVELLES D'EUROPE.

Nous ajoutons aux extraits des derniers journaux d'Europe les suivants, qui ne sont pas sans intérêt pour nos lecteurs. Une lettre du Havre dit que M. le Prince de Joinville a pour mission de rejoindre à Brast M. le duc de Nemours et de le ramener à Eu. —On mande de P'empoir au Standard, en date de mardi, 29 août. "Le télégraphe de Moun-Wie annonce que l'escadre royale se dirige vers la Manche. "La flotte qui s'assemblera ici sera beaucoup plus imposante qu'on ne le pensait. Le Formidable vient justement d'arriver de Gibraltar avec le Rest et de lord Yarborough et l'escadre de yachts sous son commandement; et il y aura pas moins de 30 vaisseaux de toute grandeur, montés de 5,000 officiers à peu près des plus distingués. La flotte au service de Sa Majesté

est sous le commandement de sir Charles Bowley, dont le pavillon est à bord du Saint Vincent.

"Elle est composée de trois vaisseaux à trois ponts : le "Saint-Vincent," de 120 canons, le "Caledonia," de 120, et le "Comperdown," de 104; un à deux ponts : le "Formidable," de 84; deux frégates : le "Warspite," de 50, et "l'Inconstant," de 36; le sloop "Greecian," de 16, et le brigantin le "Dolphin" de 3. Les vaisseaux de guerre qui suivent le yacht sont; le "Cyclops," de 6; le "Lightning," de 2; le "Prométhée," de 1; et "l'Arct."

—L'article suivant du Morning-Post est assez curieux pour que nous le reproduisions sans en altérer le texte au moins singulier :

"Il était réservé au maire et à la population de Southampton de ressusciter les vieilles coutumes de la chevalerie. Lorsque le cortège royal arriva à la "Burgate," il fut reçu et escorté par le maire, les notables et un détachement de 70 hussards jusqu'à la Royal Pier, où la musique de la marine royale marchait en tête.

"La reine fut reçue par le duc de Wellington, le comte d'Addington, sir Ch. Bowley et autres autorités. On disposa un tapis écarlate sur le plancher de l'embarquement; il pleuvait alors, et il y avait tant de boue entre la voiture et ce plancher, que M. Addington s'écria : "Nous devions chercher quelque chose pour couvrir cette place." On ne put rien trouver, et comme la reine s'appretait à descendre, les magistrats présents, comme autant de Raebighs, se dépouillèrent en un clin d'œil de leurs robes d'apparat et les étendirent à terre pour le passage de la reine. Quelque-unes de ces robes étaient de grande valeur, surtout celles du maire et des alicemen. Sa Majesté, très flattée de ce mouvement spontané, a daigné épargner, en marchant, les collets de ces robes.

—Le 23 août, l'annonce l'arrivée à Brighton d'un message venant d'Eu, chargé d'y faire emplette de divers articles que l'on suppose devoir flatter le palais de la reine d'Angleterre, en re autres du foinage anglais et du stout en bouteille.

Il assure tenir d'un passager du "Dart" arrivant de Dieppe, que l'on fait au château de St. de grands préparatifs pour la réception de la reine, "surtout" ajoute-t-il en français "dans le département de la cuisine."

ARRIVÉE DE VICTORIA EN FRANCE.— La reine d'Angleterre et le prince Albert sont arrivés à Treportle samedi, 2 septembre, et se sont rendus de la au château d'Eu. Les journaux anglais contiennent, sur le débarquement, les détails suivants :

A cinq heures, un escadron du 1er régiment de carabiniers est arrivé d'Eu à Treport, précédé de sa musique, et s'est placé sur le quai en face du lieu où devait débarquer la reine. Un escalier volant, recouvert d'un tapis de Perse, et dont les balustrades étaient garnies en velours cramoisi, conduisit du quai à la chapelle de la famille royale, la "Chapelle des Belges," qui était ornée avec un goût parfait. Près de là, était le grand canon royal, monté par 24 rameurs vêtus de blanc, et recouvert d'une tente en soie cramoisie.

Bien ô, trois bâtiments ont été signalés, mais comme il y avait des bruits à l'horizon, on ne pouvait savoir encore si c'était la flotte royale, et il y avait eu déjà tant de fausses alertes que le signal trouva bien des incredulés. Après quelques minutes, cependant, il n'y eut plus de doutes, trois coups de canons, tirés par la batterie de la jetée gauche, annoncèrent que la reine Victoria était en vue.

Au même moment, arriva un char à bancs, sur lequel étaient les seigneurs du roi, le comte de Paris, le duc de Chartres et le comte d'Eu, qui allèrent s'asseoir près de la batterie, accompagnés de leurs gouvernantes et des officiers préposés à leur garde. La bannière royale fut aussitôt arborée à l'extrémité de la batterie. Vers six heures moins un quart, la famille royale arriva dans un riche carrosse traîné par huit chevaux magnifiquement caparotés; le carrosse s'arrêta au pavillon préparé pour la réception de la reine. Le duc d'Anmale et le prince de Cobourg suivirent à cheval, escortés d'un bédouin égyptien. Puis venaient cinq char à bancs où se trouvaient les dames et les officiers de la cour. Lorsque la royale société eût mis pied à terre, le roi, ses fils et plusieurs ministres, descendirent dans le grand canot, au bruit de l'artillerie des forts et des navires en rade. Le mer était unie comme une glace. Le roi des Français, Madame Adélaïde, les duchesse d'Orléans et de Cobourg et la princesse de Joinville se rendirent, avec leurs dames d'honneur, à l'extrémité gauche du quai. A leur suite, on remarquait le maréchal Sebastiani, le général comte Siguer, le comte de Saint-Aulaire, M. Vatel, etc., et les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques d'Eu et de Treport.

Lorsque le canot royal eut pris le large, une flottille de steamers se plaça en ligne derrière lui, et tous ces navires furent, pendant une heure, enveloppés d'un nuage épais de fumée. En moins de vingt minutes, l'embarcation du roi avait accosté

steamer sur lequel était la reine d'Angleterre. Lorsque S. M. le roi monta à bord, une volée générale fut tirée par l'artillerie des forts et des navires; et un nouveau salvo eut lieu lorsque LL. MM. descendirent sur le canot royal, qui s'avança bientôt vers le quai, salué par les équipages des bâtiments et par les hourras de la foule qui était sur le rivage.

En passant devant le quai où se trouvaient les princesses de la famille royale, les deux reines se saluèrent, et Marie-Anthé se dirigea, sortée de toute sa suite, au lieu du débarquement. En descendant à terre, la Reine d'Angleterre s'appuyait sur le bras de Louis Philippe. Au moment où tous deux mettaient le pied sur le rivage un immense cri de "Vive la reine! Vive le roi!" retentit sur le rivage, et la musique des carabiniers joua l'air national anglais : "God save the Queen!"

Le roi présenta S. M. Victoria à la reine des Français qui, prenant par la main l'illustre visiteuse, la conduisit à un pavillon sur lequel flottait les drapeaux de France et d'Angleterre. Le roi suivait à quelque distance, avec le prince Albert et les princes et princesses de la famille royale. S. M. Victoria, après avoir pris un moment de repos, reçut les félicitations des autorités, y compris les curés d'Eu et de Treport. La présentation étant finie, Louis Philippe s'empara de la main de la jeune reine, qu'il conduisit à l'extrémité du pavillon, et toute la cour défila devant eux. Pendant ce temps, la musique jouait encore "God save the Queen". La défilade terminée, les carabiniers partirent au galop dans la direction d'Eu.

La voiture à huit chevaux s'avança ensuite près de l'entrée du pavillon. Le roi y fit monter, en leur donnant la main, la reine Victoria et la reine Anne, qui s'assirent l'une à côté de l'autre, et le roi se plaça en face de la reine Victoria, en ayant le prince Albert à sa droite. Les princesses de Joinville et de Cobourg et le duc d'Anmale, étant montés à cheval, la royale partie se mit en route, saluant sur son passage la foule enthousiaste. Les suites des deux souverains montèrent dans d'autres voitures, et se dirigèrent vers le château.

S. M. B. portait une robe de satin noir, avec une pélerine cardinal et un chapeau blanc orné de rubans.

Souscription en faveur de la Guadeloupe.

Les souscriptions reçues à la caisse centrale en faveur des victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, s'élevaient au 31 juillet à 3,131,238 f. 64 c.

Irlande.

Le 28 août, il a été officiellement décidé par l'association du rappel qu'une statue colossale sera érigée à O'Connell. M. Hogan, sculpteur célèbre, est chargé de ce travail. Le libérateur sera représenté au moment où, dans le meeting de Malloy, il jette au Saxon le défi d'attaquer l'Irlande.

O'Connell n'est arrivé qu'après le règlement de cette question, qui ne pouvait être agitée en sa présence; il a déclaré que son projet pour le rétablissement du parlement irlandais recevait de nombreuses adhésions, et que beaucoup de gentlemen lui avaient écrit qu'ils étaient disposés à se présenter comme éligibles.

Voici les paroles prononcées par J. O'Connell, fils aîné du libérateur, au sujet du discours de la reine :

"Loin de nous la pensée de nous écarter du respect dû à S. M. en faisant ces observations. Tout le monde sait que la reine n'est pas libre et que le discours qu'elle a prononcé n'est pas d'elle; les ministres qui l'ont composé lui ont dit : "Madame, si vous ne vous rendez pas à la chambre et si vous n'y lisez pas ce discours, il vous faut trouver un autre ministre; et vous savez qu'un autre ministre n'aura pas l'appui du parlement." Sa Majesté a donc eu la volonté forcée par ses ministres, soutenus par la majorité du parlement. Toutefois, je vous ferai remarquer que Peel n'a pu forcer la reine à insérer dans son discours les mots qu'il lui avait faussement attribués et qui consistaient à dire qu'elle voyait avec indignation les efforts du peuple irlandais. On sait, et cela est certain, que dans une audience donnée par S. M. à Robert Peel, elle lui avait fait des reproches de lui avoir prêté de semblables expressions sans l'avoir même consultée. Peel se fut servi du mot indignation s'il l'eût osé, mais ils n'ont pas pu obtenir de S. M. qu'elle insérât des termes plus forts que ce lait coupé "un vif regret."

MANILLE.—Une lettre, en date du 5 avril, confirme la nouvelle de l'immense désastre dont cette ville a été le théâtre, et contient d'autres faits intéressants que nous devons reproduire : "Notre traversée de Batavia à Manille, dit le correspondant, a été pleine d'intérêt; presque tous les jours nous étions en vue de la terre. En traversant la mer de Java, nous avons été chassés par deux proas (navires japonais de la grandeur des corvettes), montés par des pirates; et ce n'est que grâce à la nuit, en éteignant toutes les lumières et changeant de route, que nous avons pu leur échapper. Ces pirates venaient des îles Mindou et Célébes.

Pendant le mois dernier, il a été

à Manille, une insurrection qui avait pour chef un prêtre catholique. Cet ecclesiastique avait apostasié, s'était fait le missionnaire d'un nouveau schisme, et il prêchait dans cette ville, faisant de nombreux prosélytes, lorsqu'il fut chassé par les autorités qui le menacèrent de la mort, s'il n'aurait renoncé. Il se mit alors à parcourir les villages et vit se grossir rapidement les rangs de ses sectateurs. Il se constitua alors chef de parti, et le gouverneur de Manille dut diriger contre lui un régiment. Mais, lorsque les deux petites armées se trouvèrent en présence, les soldats du gouvernement se révoltèrent, massacrèrent leurs officiers, et, conduits par le prêtre, marchèrent sur Manille. Pendant la nuit, ils escaladèrent les murailles d'un fort dans lequel ils prirent des armes pour les paysans qui les accompagnaient; puis ils firent sauter ce fort. De là, ils allèrent à l'assaut principal dont ils forcèrent les portes. Mais, pendant ce temps-là, l'alarme avait été donnée, et le gouverneur s'avança contre eux, à la tête des troupes. Ils furent tous faits prisonniers; le lendemain, il y en eut 62 de fusillés et 48 d'étranglés.

Samedi dernier, nous avons eu un incendie terrible, qui a détruit environ 200 maisons, et a menacé d'anéantir complètement la ville. Le spectacle que nous avons sous les yeux est horrible. On ne voit partout que des ruines, au milieu desquelles des milliers de personnes sont activement occupées à chercher les cadavres des victimes, qui sont nombreuses."

COMTE DE ROUVILLE.— Nous apprenons avec plaisir que Mr. T. Franchère a été élu par acclamation pour ce comté, le 21 dernier. Mr. Aubertin, Notaire de St. Athanase, était officier rapporteur. On nous dit qu'une indisposition ne permit pas à Mr. Franchère de se rendre au lieu de l'élection; mais il fut représenté par M. le Dr. P. Davignon, qui fit un discours analogue à la circonstance, qui fut le grand honneur à son auteur. M. Davignon passa en revue, avec aplomb et énergie, les dernières administrations, dans laquelle l'élection précédente de ce comté ne fut pas épargnée, et provoqua de la part des citoyens de nombreux applaudissements.

On nous informe que Mr. Franchère doit se rendre de suite à Kingston. Les élections dans le comté de Champlain.—L'élection s'est terminée en faveur de Mr. Judah avec une majorité de 352 voix sur Mr. Trestler et de 506 sur Mr. Dumoulin. Nous regrettons d'avoir été entraîné malgré nous dans une discussion qui a dû être aussi désagréable pour le public qu'elle nous était pénible. Mais notre position vis-à-vis du peuple nous avait fait un devoir de lui exposer les choses comme nous les concevions et de lui dévoiler les principes de ceux qui se présentaient comme Candidats à la représentation du pays. Quand nous élevions notre voix contre Mr. Judah ce n'était par aucun motif personnel, mais c'est que nous croyions qu'il ne méritait pas la confiance du peuple dont il réclamait les suffrages. Maintenant que le comté s'est prononcé, nous n'avons plus qu'à accepter le Candidat de son choix, et nous désirons instamment que nous nous soyons trompés dans nos craintes, et que le temps montre que les électeurs du comté de Champlain ont eu raison dans leur choix. Le temps rendra justice à qui du droit. Comme ami du pays et dans son intérêt nous avions écrit nos doutes et nos craintes, et comme ami du pays, nous nous flatois que Mr. Judah saura noblement répondre aux vœux et aux besoins de ceux qui l'ont élu, car nous préférons nous être trompés que de voir nos prévisions se réaliser.

NOUS EMPRUNTONS A LA MINERVE L'ETAT SUIVANT.

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details. Includes names like Judah, Trestler, Dumoulin.

COMTE DE CHAMPLAIN.

A Poursuivement du premier jour, 19 Septembre.

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details. Includes names like Ste. Geneviève, Ste. Anne de la Pêrade, St. Stanislas, Batiscan, Champlain, Cep.

A LA CLOTURE DU POLL.

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details. Includes names like Ste. Geneviève, Ste. Anne, St. Stanislas, Batiscan, Champlain, Cep.

Pendant le mois dernier, il a été

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details. Includes names like Ste. Geneviève, Ste. Anne, St. Stanislas, Batiscan, Champlain, Cep.

aux Athlétiques.—C'est aujourd'hui et demain qu'aura lieu, à la place des Prairies de la Rivière St. Pierre, chaque semaine à midi, l'exercice des Jeux Athlétiques, annoncés depuis plusieurs jours dans les journaux anglais de cette ville.

C'est aujourd'hui que doit s'ouvrir le Coffret d'Ebène, à Kingston, et nous espérons voir donner à nos lecteurs les discours de clôture samedi matin, s'il nous arrive temps; dans le cas contraire nous le publierons dans un feuilleton sitôt sa rédaction.

Coffret d'Ebène.—Nous sommes de remettre à notre prochain No. la continuation du Coffret d'Ebène, pour place à la longue liste des Juges de que nous publions aujourd'hui.

On nous dit qu'un employé du gouvernement, membre pour un des comtés de cette province, a demandé au ministère un délégué pour le remplacer durant la présente session; mais on lui fit réponse qu'il fallait que chaque employé fut à son poste, et par conséquent on ne pouvait lui donner de démission.

Honneur au Ministère vis à vis à Me. si. ur

Correspondants:—Un ami des principes est sous considération.

NOTRE JOURNAL.—Comme nous désirons donner à notre Journal toute l'étendue possible, et faciliter les abonnés, nous ne nous souvenons pas de jours, envoyer Mr. N. GOSSELIN, notre agent, dans les campagnes, pour retirer le montant des cotisations dont il est en possession; et en ce temps, prendre des arrangements avec les propriétaires de chaque paroisse comme on l'a fait remarquer plusieurs fois, qu'on ne doit pas prendre des grains ou autres produits. Il devra, de plus, s'entendre avec différents correspondants, qui nous envoient au courant de tous les événements remarquables dans leurs endroits respectifs. Nos renseignements concernant l'éducation, l'agriculture, le commerce, la politique, seront reçus avec reconnaissance au bureau de L'AUREOLE. Nous espérons par ce moyen nous rendre de plus en plus utiles aux classes de la société et faciliter au même temps les souscripteurs de la campagne.

Toutes lettres ou correspondances doivent être adressées franches de port au bureau du Journal.

De la Minerve.

Un violent orage de pluie et de vent fit sentir dans nos environs jeudi dernier. Le tonnerre s'est fait entendre dans le soir, mais il n'a pas éclaté au-dessus de la ville. Il n'en fut pas ainsi malheureusement à la paroisse des Ecoles, où la foudre tua trois personnes, deux garçons et une fille. Ils furent tous surpris par la foudre dans un champ, et ils eurent l'infortune de se réfugier sous des arbres où ils furent tués. Ce qu'il y a d'assez remarquable; c'est qu'un des garçons et sa sœur, furent tués sous un arbre et l'autre homme sous un autre à une grande distance.

Quand donc s'abstiendra-t-on dans nos campagnes de se mettre à l'abri de la pluie sous les arbres par des temps d'orage? Il ne passe pas d'année que de semblables accidents arrivent en ce pays et on n'y prête pas attention.

Un néglige trop aussi les paratonnerres. On en a été imaginé par M. l'abbé Dumont, qui est très peu dispendieux, et il n'est pas de propriétaires dans nos campagnes qui puissent se les procurer sans se gêner.

ACCIDENT.—Lundi le 11, à la Rivière des Prairies, le feu prit aux lardes d'une famille de 5 ans, enfant de Louis Desjardins, pendant qu'elle était seule dans la maison. Elle courut vers sa mère qui était au puits de l'eau, mais le feu avait déjà fait de grands progrès qu'elle reçut de blessures qui causèrent la mort le lendemain.

DECES.—C'est à cette ville, le 26 du courant, Marie-Anne, enfant de Mr. Louis Blanchard, âgé de 12 jours.

à la Rivière des Prairies, le 5, Agé de 10 ans, Pierre-Arthur, enfant de François Armand fils, et petit-fils de M. Fr. Armand.

AIDE AUX ECOLES ELEMENTAIRES.

La circulaire suivante, qui s'explique suffisamment d'elle-même, fait connaître que le gouvernement, après bien des délais résultant de l'inaction des autorités municipales, et des difficultés que l'on a eues à se procurer des renseignements, pour servir de bases d'opérations, est préparé à la fin à ouvrir la caisse publique en faveur des localités où il a été établi des écoles. Heureuses sont les paroisses qui ont écouté les conseils qui leur ont été donnés par le Surintendant de l'Education lors de sa visite l'été dernier et qui ont maintenu ou mis sur pied des écoles, et en ont informé le gouvernement.

Il y a quelque temps, MM. les curés et autres requèrent une lettre circulaire les priant de fournir au gouvernement certains renseignements sur les écoles en opération dans leurs districts respectifs. Malheureusement, si nous sommes bien informés, soit que plusieurs aient omis de répondre, soit qu'ils aient eu à rapporter qu'il avait été fait peu de chose, il se trouva que le gouvernement, sur les treize mille louis affectés au Bas-Canada, n'a pu trouver à répartir que la somme de neuf mille et quelques cents louis. C'est plus de vingt mille louis perdus pour notre section, sans compter la perte plus grande encore résultant de l'ignorance ou sont restés nos enfants pendant tout le temps.

Dans le Haut-Canada on a été plus heureux, plus en état de répondre à la libéralité du gouvernement; car, nous dit-on, en y appliquant les mêmes principes de distribution que dans le Bas-Canada, les vingt mille louis affectés à la section ouest ont été absorbés sans peine. Il en résulte que les habitants du Haut-Canada, et il faut bien le dire maintenant pour n'avoir pas la douleur de le répéter une autre année, ont fait plus d'efforts pour l'éducation de leurs enfants que ceux du Bas-Canada; ils ont ajouté £20,000 à leur circulation et ont donné à leurs enfants une année d'éducation d'avance sur les nôtres. Il est vrai que le système municipal, de l'opération duquel dépendait l'exécution complète de l'Acte d'Education, a été mis assez généralement à exécution dans le Haut-Canada; mais il y a eu aussi plusieurs endroits où les autorités municipales n'avaient rien fait ou à peu près pour les écoles. Malgré cela il s'y est maintenu un état de choses, qui ont reçu leur part de l'allocation législative; car le gouvernement, pour ne pas priver le pays de cette allocation, s'est départi de la stricte lettre de l'acte d'Education pour s'attacher à en suivre l'esprit, qui est d'aider le peuple à soutenir les écoles élémentaires. C'est une responsabilité que la législature le remerciait d'avoir assumée.

On nous apprend qu'il a été mis une somme de £500 entre les mains du Dr. Meilleur, pour être distribuée entre les écoles dont il n'avait pas été fait rapport, mais qui seront par lui jugés avoir droit à quelque assistance. Avis donc aux paroisses d'écoles de quelles le gouvernement n'a pas eu de nouvelles.

Comme se rattachant à ce sujet, nous croyons devoir reproduire ici le tableau déjà publié par nous de la somme que chaque district municipal du Bas-Canada va recevoir, de celle qu'il aurait pu avoir, et de ce qui reste sur sa part de l'allocation de £30,000 pour le Bas-Canada. Comme on l'a déjà remarqué, la ville de Québec et celle de Montréal ne sont pas portées pour un seul sou dans ce tableau, pour n'avoir pas fait les démarches nécessaires, quoique la première eût pu recevoir £1519 et la seconde £1599.—Canada.

(Ici se trouve le même tableau que nous avons publié il y a peu de jours.)

BUREAU D'EDUCATION, EST. Kingston, 22 Août, 1843.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur Général, qu'il a plu à Son Excellence en Conseil d'approuver un plan que j'ai formé pour être soumis à l'Exécutif Provincial, afin de lui servir de guide dans l'octroi de l'allocation du Gouvernement, ou au moins de quelques secours pécuniaires, en faveur des écoles élémentaires qui sont en opération dans le Bas-Canada, et dont on a fait rapport pour 1842.

Privé du recensement de 1842, et des rapports réguliers que, au terme de la loi, Messrs. les Prévôts (wardens) des municipalités rurales auraient dû me faire, dès le commencement de l'année courante, il a fallu avoir recours à des informations très générales et très irrégulières pour recueillir les faits et les principes que je suis tenu de prendre pour guide dans l'administration de la loi des écoles.

Cependant, avec le pouvoir discrétionnel que donnent les 6e et 12e sections de l'Acte d'Education, j'ai basé le plan en question sur la population de chaque district municipal suivant le recensement de 1831, et sur le degré apparent de conformité à l'acte, de la part de leurs habitants respectifs, d'après les renseignements divers que Messrs. les commissaires d'Education et autres personnes respectables de chaque localité ont données pour l'an 1842, sur ce sujet.

Mais comme pour la distribution de l'argent en faveur des écoles il aurait été trop

difficile et trop long de continuer la correspondance avec ces mêmes personnes, il a été proposé d'avoir recours à un moyen plus facile et plus expéditif, c'est-à-dire au ministère de commissaires spéciaux qui, pour cet objet, seraient nommés par le gouvernement dans chaque localité principale où l'acte paraît avoir reçu le plus d'encouragement et d'appui, le gouvernement espérant que la distribution s'en fera ainsi avec plus d'aise et de satisfaction pour les intéressés qu'il ne serait possible autrement.

Or, comme il a plu à Son Excellence d'adopter ce mode d'action, et de vous nommer à cette charge de confiance pour la partie du District Municipal qui vous est désignée dans le tableau ci-joint, il est de mon devoir de vous adresser quelques explications et des instructions, pour vous guider dans l'exécution des devoirs attachés à cette charge, que pour le bien public vous avez sans doute acceptée sans hésitation. Mais quoique vous ayez bien voulu sans doute vous charger de ce devoir d'une manière gratuite, si cependant, pour vous en acquitter convenablement, vous êtes exposé à des dépenses inévitables, soit pour port de lettres, soit pour papier, vous voudrez bien tâcher d'être économique, afin qu'elles soient aussi modérées que possible, et de m'en envoyer à la première occasion le montant qui sera aussitôt liquidé.

En faisant un plan pour l'octroi et pour la distribution de l'argent en faveur des écoles qui, suivant les renseignements reçus, peuvent être considérées comme ayant une existence légale, je me suis appliqué à le rendre aussi clair et précis que possible. A cet effet j'ai divisé ces écoles en deux classes, et établi des limitations dont vous verrez l'application pratique dans les règles que contient le tableau accompagnant cette circulaire, et que je vous prie de vouloir bien suivre aussi exactement que possible dans la distribution de la somme qui sera placée à votre disposition pour être distribuée.

J'ai divisé les écoles en deux classes, suivant le degré apparent de conformité; de la part des habitants de chaque paroisse ou township, aux conditions les plus essentielles de l'acte d'Education, et j'ai basé les limitations:—1°. Sur la somme totale de £30,000 que j'étais autorisé à diviser entre les districts municipaux;—2°. Sur la part proportionnelle de cette somme de £30,000 allouée à chacun d'eux suivant leur population respective;—3°. Sur le nombre d'écoles en opération;—4°. Sur le montant des sacrifices pécuniaires qu'ont faits les habitants de chaque localité, pour le soutien de ces écoles;—et 5°. Sur plusieurs autres faits corrélatifs qu'il serait trop long d'énumérer ici. Par ces limitations générales, le maximum alloué sera de £20 par école, et le minimum égale à la plus petite somme, au dessous de £20 que les habitants auront consacrée au soutien de chaque école, par cotisation, contributions volontaires ou autrement, dans chaque paroisse ou township, tel qu'il appert par les rapports à ce sujet.

Cependant pour vous mettre à même de connaître d'une manière plus spéciale les faits principaux qui ont servi de base au plan et aux limitations que je viens de mentionner pour l'octroi et pour la division de l'argent, je vous envoie, avec la présente, une liste des personnes les plus marquantes qui ont fourni ces faits, et, en faisant la distribution de l'argent mis à votre disposition pour les écoles, vous voudrez bien vous assurer, au moyen de ces mêmes personnes, du montant des contributions particulières que les habitants ont faites pour le soutien des écoles dites indépendantes, de manière à pouvoir l'égaliser par l'octroi d'une somme semblable n'excédant, dans aucun cas, celle de £20 par école, tel que mentionné dans le tableau ci-annexé sous le titre d'écoles indépendantes.

Quant aux écoles placées sous le contrôle des commissaires d'Education, la somme de £20 est allouée à chacune d'elles, pourvu qu'à ce taux, leur nombre collectif n'absorbe pas plus que le montant alloué à tout le district municipal, suivant sa population d'après le recensement de 1831.

Mais pour les districts municipaux où toutes les écoles élémentaires sont sous le contrôle des commissaires d'Education, et sont si nombreuses qu'elles absorberaient bien ou de la somme totale destinée au district, il vous est recommandé de partager également entre elles la somme totale destinée à tout le district où elles sont en opération, sans nullement vous arrêter à mille petites particularités qu'il se ait trop difficile et peut-être inutile de prendre en considération dans les circonstances actuelles. Dans tous les cas, vous comprendrez, sans doute, que chaque paroisse ou township ne peut recevoir plus que le montant qui lui est alloué dans le tableau ci-annexé.

Pour les écoles mentionnées dans le tableau comme étant sous le contrôle des commissaires, et vous pouvez sans doute facilement vous assurer de leur existence et de leur nombre, il sera mieux de placer le montant de leur allocation entre les mains des commissaires d'Education, lors même qu'ils ne seraient pas pour cette année (1843) les mêmes que pour 1842.

Quant aux écoles indépendantes, vous

voudrez bien faire vous-même, d'après le tableau, la distribution de leur allocation respective, pour les paroisses ou townships dont vous êtes chargé, ou bien en confier le soin aux commissaires des paroisses ou townships où elles se trouvent, ou à des hommes bienveillants et amis de l'éducation, tels que Messrs. le Membre du Clergé, &c. donnant à chacun d'eux, pour se guider, une copie de cette circulaire et du tableau qui l'accompagne.

Le moment auquel votre arrondissement a droit, £—, vous est envoyé avec la présente par traite sur la Banque de Montréal, payable à votre ordre, pour être distribué par vous aux écoles du nombre desquelles vous aurez bien voulu vous assurer, tel que mentionné dans le tableau ci-annexé.

Lorsque la distribution de l'allocation aura été ainsi faite, un rapport sur ce sujet me mettrait en état de donner au gouvernement un aperçu général de la chose. J'ose donc me flatter que, pour la satisfaction de Son Excellence, vous voudrez bien tâcher de me faire, aussitôt que possible, un rapport de la distribution de l'argent mis à votre disposition pour les écoles qui vous sont indiquées comme ayant droit à y participer.

Pour faciliter les procédés, je vous envoie avec la présente des blancs de reçus imprimés, pour être signés par les instituteurs en triplicata, lorsqu'ils recevront des commissaires ou autres personnes le montant de leur allocation. Ces reçus vous étant remis, après avoir été ainsi signés, vous en conserverez une copie, et les deux autres il vous plaira de m'les envoyer pour demeurer de record dans le bureau d'Education.

Je suis convaincu que par la mise à exécution du plan que j'ai l'honneur de soumettre à Son Excellence, beaucoup de bonnes écoles seront malheureusement exclues de la participation à l'allocation du gouvernement; mais les habitants des localités respectives, où elles sont en opération, n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes de cette exclusion que je regrette sincèrement, tout le premier, avec les amis de l'Education dont les efforts louables, pour mettre l'acte des écoles élémentaires plus généralement en opération, ont été infructueux. La cause de cette exclusion n'est due qu'à la négligence des habitants de certaines localités qui n'ont rien voulu faire pour l'objet de l'Education avec l'intention avouée de se conformer à la loi; ou qui, ayant peut-être fait quelque chose pour cet objet, n'ont fait aucun rapport de leurs procédés; ou qui, bien tard, ont fait rapport, mais d'une manière si partielle et si incomplète, que ces rapports n'établissent aucun droit à l'allocation du gouvernement; quelques-uns même comportent un sens évidemment opposé aux intentions de la législature et relativement à l'instruction publique. Et cependant, tout en me référant dans les bornes de la loi, j'ai interprété les principes généraux de l'acte d'Education d'une manière aussi libérale que possible, soit dans mes instructions au peuple soit dans mes représentations auprès du gouvernement, confiant que je suis dans la libéralité et dans la sagesse du Parlement, lorsqu'il reprendra en considération le sujet important de l'Education.

En attendant, je prends occasion de la présente pour répéter de nouveau l'avis que depuis plus d'un an j'ai tant de fois donné à mes concitoyens sur la manière seule praticable de mettre l'acte en opération sans les conseils municipaux, puisqu'ils ont refusé d'y donner leur coopération; c'est l'acte de placer, nonobstant ces refus, toutes les écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires d'Education, dans chaque paroisse ou township; 2°. De faire des contributions volontaires pour les soutenir d'une manière convenable, avec l'aide attendue du gouvernement; 3°. De régler leur opération de manière à la rendre conforme à la loi, au moins autant que possible, exigeant des instituteurs qu'ils tiennent chacun un journal quel qu'il soit, à l'in-tar de ce qui se passait en 1835 sous l'acte d'Education expiré en 1836, se rappelant que le nombre absolu des enfants allant à l'école doit être chaque jour au moins de 15. Ces préceptes remplis, que MM. les commissaires d'Education, confiant dans la libéralité du gouvernement, faissent à temps convenable, un rapport annuel bien circonstancié de leurs procédés, et ils auront toute la chance possible d'obtenir l'allocation.

Il est d's localités dont les habitants ont très volontiers suivi l'avis précédent de manière à se faire honneur et à donner aux autorités beaucoup de satisfaction, et il est tout possible de voir généralement de bonnes raisons pour lesquelles les habitants d'autres endroits n'auraient pu faire à peu de chose près de même. Car, tout le pays étant sur le même pied d'embarras et de difficulté, il est évident que ce que les habitants de certaines paroisses ou townships, ont fait, pour se conformer à l'acte d'Education, indépendamment des conseils municipaux, ceux d'autres paroisses n'auraient pu le faire aussi, ou au moins nous ne pouvons pas faire quelque chose d'approchant. Toujours est-il éternellement généralement entendu que la seule chance d'obtenir l'allocation du gouvernement consiste à se conformer à cet avis pour 1843, parce que cet avis requiert la conformité à l'acte qui a été pratiqué, en attendant les amendements qu'en toute probabilité elle subira dans la prochaine session du parlement.

Il est à remarquer qu'en se conformant à cet avis, les habitants du pays ne perdent et ne risquent rien et qu'au contraire ils ont raison d'espérer d'obtenir par les seuls moyens en leur pouvoir, l'allocation du gouvernement; tandis que, en suivant une marche contraire, ils s'exposent très certainement à perdre l'allocation; sans courir la moindre chance de rien gagner en compensation; car si d'un côté on n'a pu expliquer, pour 1842, le sens exceptionnel de la 12e section de l'acte d'Education sans avoir recours à la 6ième section du même acte, d'un autre côté, la dernière a reçu de la première une extension en faveur des écoles en opération durant l'année susdite, qui ne pourra exister au même degré en 1843, pour les localités dont les habitants ne se seront pas conformés à la loi. Il faut donc espérer que les habitants du pays, comprenant bien la nature de cette alternative, n'hésiteront plus à ce sujet, mais uniront bientôt leurs efforts pour mettre toutes les écoles élémentaires à même de participer aux bienfaits de la législation.

Je profite de l'occasion pour vous informer que vu la position prise par les conseils municipaux relativement à l'Education, la nécessité d'amender l'acte actuel pour mieux l'adapter aux besoins du pays, et l'approche d'une session du parlement pendant laquelle il subira sans doute les amendements nécessaires; il a plu à Son Excellence de me dispenser, pour le présent, de faire la visite des districts municipaux.

J'ai l'honneur d'être, etc J. B. MEILLEUR.

VENTE PAR ENCAN.

SECONDE VENTE DE ROBES DE BUFELE DU NORD OUEST DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HURON. AUX MAGASINS DE SOUS-SIGNES, VENDREDI le 6 Octobre, sera vendu 1500 Robes de Buffle, Nord Ouest 1000 Peaux Repardées du do 1000 Peaux de do do Rôte de Peaux, de Biche, Orignal et autres Peaux. Vente à Dix-Hen BETHUNE ET KITTSO. Encan leurs.

ST. LOUIS ET BRITANNIA

LES Bateaux à Vapeur, ST. LOUIS et BRITANNIA laisseront en part pour Chambly tous les MARDI et VENDREDI à compter du premier OCTOBRE prochain à TROIS heures précises de l'après-midi. Ils continueront pour le reste de la saison leurs voyages réguliers comme ci devant en touchant tous les ports intermédiaires. Pour fret de passage s'adresser aux Captes, à bord. Montréal, 21 Septembre 1843.—64.

A VENDRE.

ET possession donnée le PREMIER OCTOBRE prochain. Sera vendu DIMANCHE, le 10 OCTOBRE, à la porte de l'église paroissiale de cette ville, à l'issue du service divin du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, UN BEL EMPLACEMENT situé en cette ville près la place à l'extrémité de la rue des Fortifications de 9 pieds 6 pouces de front, 66 pieds dans la ligne du lit et devant de la petite rivière, 50 pieds dans la ligne joignant les représentans P. de Rochblave et 48 pieds et 6 pouces dans la ligne joignant les représentans Joseph Desjardins, harné en profondeur par les représentans John Robertson, l'âti d'une MAISON en pierre de taille à deux étages, d'un jardin et remise, et dépend de la succession Michel Bauchard. La tout en très bon ordre. Pour les conditions s'adresser au Sous-signé. J. H. JOBIN, Notaire Public. 19 Sept. 1843.

Université du Collège McGill.

Pour tenir aux présentes conditions il est nécessaire que les étudiants immatriculés au Collège McGill avant le TROIS OCTOBRE prochain. I. J. C. ARBOTT, Secrétaire agissant du Collège McGill, Sept. 19 1843.

300 qu'aux MORU SECHE larg pour table 1000 qu'aux Do Do petite pour Do Nouvellement reçus et à vendre par J. D. BERNARD. 25 Sept. 1843.

A VENDRE, par le Sous-signé:—ETA MINE, patente de Blackmer, remède assortis. Pierres françaises supérieures pour meules. J. D. BERNARD. 26 Sept. 1843.

A VENDRE par le Sous-signé:—6700 verges étoffe de pays manufacturée en Canada 2000 Douz. qu'aux supérieures. J. D. BERNARD. 26 Sept. 1843.

PRIX REDUIT. Changement d'heure du Départ

LE CHARLEVOIX partira de Montréal à CINQ heures du soir, les MARDI, JEUDI et SAMEDI. Prix: 5s. de la chaise, 10s. de la chaise, 25 sept.

MELANGES,

Le Coffret débène.

II.

UNE LIQUIDATION.

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

Arthur, qui se considérait comme le tuteur naturel de ses cousins, se fit mettre au courant des affaires de son oncle et de sa femme comme lui à l'issue d'une faillite. Il eut de longues et nombreuses conférences avec M. Pingrez, conférences, dont le secret fut religieusement observé de part et d'autre. Pendant quelques jours les regards de pa-

—Continuez donc, je vous écoute. Arthur reprit d'une voix qu'il s'efforça de rendre solennelle, comme pour compenser par cette gravité la différence d'âge et surtout d'expérience qui existait entre lui et son interlocuteur.

—J'ai une proposition à vous faire, mon cher monsieur Pingrez. Le commis s'inclina en signe d'acquiescement. Le jeune homme poursuivit :

—Vous jouissez d'une confiance légitimement acquise par dix ans d'une gestion habile et irréprochable.

—Le résultat ne témoigne pas en ma faveur, objecta en soupirant M. Pingrez.

—Vous avez puissamment contribué à la prospérité première de la maison ; les revers ne sont pas votre ouvrage ; vous êtes asservi à une volonté supérieure. Mon pauvre oncle, dont je ne cesserais jamais d'honorer la mémoire, a été la victime d'une aveugle sécurité que, loin de la partager, vous avez toujours combattue. Les dépenses exagérées et les opérations aventureuses qu'il a si chèrement expiées sont des fautes personnelles dont la responsabilité ne doit pas vous atteindre. Ne pourriez-vous, libre désormais de toute influence pernicieuse, contenter les affaires pour votre propre compte ?

—J'y ai songé, mais...

—Que vous manque-t-il ?

—Vous ne le savez que trop : l'argent.

—Avec une bonne réputation et une intelligence éprouvée, on en trouve.

—Pas aussi facilement qu'il vous plaît de le croire.

—Peut-être ! Combien vous faut-il ?

—En limitant sagement mes opérations, il me semble qu'un premier fonds de cent mille fr. me suffirait.

—Vous le avez.

—Que voulez-vous dire ?

—Je puis encore, malgré la gêne que m'a causée l'entêtement de ce maudit baron, le plus intraitable de tous les créanciers de mon oncle, réaliser cette somme dans un assez bref délai, et je la place entre vos mains.

—Mille remerciements, monsieur Arthur, je suis heureux et fier de votre généreuse proposition, mais je ne puis l'accepter.

—La raison, s'il vous plaît ?

—Je ne souffrirai pas que vous compromettiez ainsi la majeure partie de ce qui vous reste dans une entreprise hasardeuse.

—Hasardeuse ! dites-vous ! Les affaires de banque ne m'apparaissent pas sous un aspect aussi effrayant qu'à vous, mon cher monsieur. L'honnête homme qui sait borner son ambition et se contenter d'un gain médiocre opère presque toujours à coup sûr. Une catastrophe peut déjouer les calculs les plus sages, mettre en défaut la prudence la plus minutieuse, mais ces vicissitudes du sort ne menacent-elles pas également toutes les spéculations humaines ? L'incendie dévore des maisons, la terre engloutit des villes entières, l'inondation emporte les moissons, faut-il pour cela que l'architecte cesse de bâtir, que le laboureur s'abstienne d'ensemencer son champ ?

—Votre confiance est contagieuse, dit M. Pingrez ; je sens qu'elle me gagne. Réfléchissez encore pendant quelques jours et si vous persistez dans votre résolution, j'essayerai. Mon zèle fera le reste.

—J'ai réfléchi suffisamment et je persiste.

—Mais rappelez-vous que je n'ai qu'une seule garantie à vous offrir, ma probité.

—Où en trouverais-je de plus solides ?

—Qu'il soit donc fait selon votre volonté, et puisse cette résolution être heureuse pour tous deux !

—Elle le sera, répondit Arthur, et j'en doute si peu que j'ai hâte de vous voir à l'œuvre. Aussi, vais-je m'empresse de réaliser une bonne partie, sinon la totalité la somme nécessaire.

Arthur, en effet, ne tarda pas à tenir sa parole, et cette ardeur à seconder les projets de M. Pingrez fut d'autant plus louable que, malgré les vives instances de ce dernier, il refusa d'être associé aux bénéfices de son entreprise, et ne voulut recevoir que l'intérêt légal de son argent. Il se destinait à la carrière politique, non par une ambition vulgaire ou dans un but de fortune, mais avec l'intention honorable et malheureusement trop rare de consacrer l'indépendance que sa position lui assurait et les connaissances qu'il s'efforçait d'acquérir au service de son pays et au bien-être de ses concitoyens. Bien différent de tels jeunes hommes, d'état improvisés qui n'ont jamais étudié la politique que dans les coulisses de l'Opéra, il était résolu à ne prendre part aux affaires publiques qu'après en avoir exploré les difficultés et s'être formé une opinion mûrement réfléchie sur les questions fondamentales, qui sont de tous les temps, et sur les questions accessoires qui sont plus particulièrement du domaine de notre époque. Les exigences de ce travail d'autant plus difficile qu'Arthur avait plus de netteté d'intelligence que de vivacité d'esprit, ne lui laissant pas le loisir de coopérer efficacement à l'entreprise de M. Pingrez, il était répué à son excessive délicatesse de participer aux fruits d'un labeur auquel il devait rester étranger. En outre, l'appui qu'il prêtait à l'ancien commis de son oncle était un acte de reconnaissance et ne pouvait passer pour tel qu'à la condition d'être empreint d'un véritable désintéressement.

III. DEUX SYSTEMES.

Nous retrouvons trois mois plus tard les deux amis déjeunant ensemble chez le nouveau banquier et causant avec une familiarité expansive. A la fin du repas, M. Pingrez fit apporter des cigares, et la conversation fut interrompue par les bouffées de fumée lancées de part et d'autre avec cette puérile gravité qui a tant de charmes pour tous les fumeurs. Arthur, après s'être livré durant dix minutes à cet innocent exercice, trempa le bout des lèvres dans un verre de marasquin, et reprit l'entretien au point où il l'avait laissé.

—Ainsi, dit-il nonchalamment et sans autre intention apparente que celle de rompre un silence inopportun, vous êtes satisfait de la tournure que vos affaires semblent prendre ?

—Très satisfait, répondit M. Pingrez s'arrêtant à son tour, et tout ce que je désire, c'est qu'elles aillent toujours de même, ni mieux ni plus mal. Vous voyez que je ne suis pas bien habitué.

—Vous ne désirez rien autre chose ?

—Absolument rien.

—Quoi ! pas même une compagne ?

—Hé ! j'y songe bien quelquefois.

—Et vous avez raison. Il faut vous marier.

—Je ne dis pas non.

—Votre âge et votre position vous le commandent.

—Soit ! On leur obéira.

Une femme étendra le cercle de vos relations et sa dot augmentera votre crédit.

—Si elle a un dot.

—Parbleu ! n'est-ce pas la condition première ?

—C'est une question sujette à controverse.

Arthur regarda attentivement la physionomie de M. Pingrez pour s'assurer s'il parlait sérieusement ; puis il dit avec une certaine hésitation et en pressant avec ses doigts le reste de son cigare :

—Je n'ose vous interroger ; je crains que...

—Osez, osez, interrompit gaiement le banquier ; je suis prêt à subir, s'il le faut, un examen de conscience.

Assurément, reprit Arthur, en s'efforçant de surmonter son embarras, je ne suis pas de ceux qui ne voient dans le mariage qu'une opération commerciale, et je ne vous engagerais jamais à épouser une femme contre votre gré.

—Et vous ferez bien, mon cher ami, repartit M. Pingrez en souriant de plus belle, car malgré tout le désir que j'ai de vous être agréable, j'avoue que sur ce point j'aurais de la peine à céder.

—Je le sais ; cependant, puisque vous donnez carte blanche à ma franchise, permettez-moi de vous faire observer, uniquement dans votre intérêt comme bien vous pensez, qu'au début d'un établissement qui promet d'être considérable, mais qui pourrait ne pas tenir ce qu'il promet, vous n'êtes point encore assez riche ni assez sûr de l'avenir pour ne consulter que votre cœur.

—C'est pourtant le meilleur conseiller en pareille circonstance.

—Aussi, ne vous engagerai-je point à lui imposer silence, mais seulement à vous tenir en garde contre ses faiblesses. Vous avez raison de ne pas faire du mariage une question de chiffres ; mais il faut éviter l'excès contraire et ne pas tomber dans le roman.

—Ah ! je vous comprends, votre amitié rêve pour moi ce mariage d'inclination greffé sur un mariage d'argent. Bien obligé !

—Où serait le mal ? répondit Arthur, partageant, cette fois, ou feignant de partager la bonne humeur de son amphytrion. Il y aurait peut-être moins de difficultés que vous ne le pensez à concilier vos préférences avec des avantages positifs : auxquels vous auriez tort de renoncer. Mademoiselle de Morois, par exemple, ne réunit-elle pas à beaucoup d'attraits personnels une dot brillante qui ne gêne rien ? Elle vous conviendrait parfaitement.

—La dot ?

—La femme aussi.

—Etes-vous sûr que je lui convinsse aussi bien ?

—Je ne vois rien qui s'y opposât.

—Tant pis, car franchement je n'ai pas le moyen de l'épouser.

—Mais enfin, si elle consentait ? Elle aurait tort, et je ne me ferais pas le complice d'une pareille folie : mes moyens ne me le permettent pas, vous dis-je.

—Je vous devine : vous croyez que mon titre serait un obstacle à une alliance avec vous. C'est une erreur. Si quelqu'un dérogeait, ce ne serait pas Mlle de Morois ; la première noblesse aujourd'hui on l'a voulu ainsi, c'est la finance.

—Vous ne devinez pas du tout.

—Ah ! j'y suis. Vous n'aimez pas son frère.

—Pas plus que vous n'avez sujet de l'aimer.

Eh ! mon Dieu, il ne faut pas trop lui en vouloir ; le cher baron est plus bête que méchant.

—L'un n'empêche pas l'autre.

—Qu'importe, après tout ? On n'épouse la famille de sa femme que sous bénéfice d'inventaire.

—Aussi n'est-ce pas cette considération qui me retiendrait.

—Que ne le disiez-vous plutôt.

M. Pingrez, à qui Arthur, comme on vient de le voir, avait vingt fois coupé la parole au moment où il voulait s'expliquer, accueillit ce reproche par une bruyante explosion d'hilarité, dont son interlocuteur, arraché à sa préoccupation loquace, ressentit le contre-coup. Quand les éclats de rire se furent calmés, Arthur somma de nouveau le banquier d'exprimer clairement sa pensée comme il l'avait promis. Celui-ci reprit.

—Jaborde la question telle que vous l'avez posée. Je reconnais sincèrement avec vous que Mlle de Morois est une charmante personne ; je veux même admettre, pour ne pas vous contredire, qu'elle ne soit pas éloignée de m'accepter pour époux, le cas échéant, quoiqu'elle possède une fortune faite, tandis que la mienne est encore à faire. Quelle dot supposez-vous qu'elle m'apportât ?

—Cent mille francs, cent cinquante peut-être.

—J'admets ce maximum : c'est trop ou trop peu.

—Encore une énigme.

—Nullement ; veuillez m'écouter. Cent cinquante mille francs équivalent à un revenu de six à huit mille francs, n'est-il pas vrai ?

—Assurément. Ou voulez-vous en venir ?

—Une jeune fille qui apporte une pareille dot a été élevée dans une famille opulente, elle y a contracté des habitudes d'aisance et de luxe fort dispendieuses.

—C'est naturel.

—Croyez-vous qu'elle y renonce facilement ; qu'elle s'accoutume tout à coup et sans transition d'une existence modeste ? Je l'espérerais en vain ; et alors que seraient six ou huit mille francs de plus pour compenser le surcroît de frais qui grèverait mon budget ? Mes bénéfices et mes économies y penseraient bientôt, trop heureux encore si ma chère femme, en raison de sa dot, ne me considérait comme son très humble obligé et ne me traitait en vassal.

—Il y a des femmes raisonnables.

—Soit ; j'adopte l'exception. Mais si, contre toute probabilité, mon adorable avait assez d'empire sur elle-même pour me faire le sacrifice de ses goûts et de ses plaisirs ruinés, mon affection ne souffrirait-elle pas de cette contrainte perpétuelle ? Ne ferais-je pas violence à ma sagesse pour y mettre un terme ? Il n'y aurait donc pour moi, d'aucune façon, ni profit ni bonheur dans une pareille union.

—Que vous en voyez donc ?

—Une compagne exempte d'ambition, qui accepte comme un bienfait, non comme une dette, le peu d'aisance que je pourrai lui donner ; qui se fasse un devoir de travailler à conserver ce que j'aurai acquis, et qui comprenne enfin qu'on peut tenir un certain rang dans le monde sans cesser d'être une bonne ménagère.

—Et vous avez l'espoir de trouver un pareil phénix ?

—Bien mieux, je crois l'avoir trouvé.

—En vérité ! puis-je sans indiscretion vous demander...

—C'est qu'il y a peut-être une difficulté. Je ne sais si je me suis trompé, mais il me semble que vous-même avez des projets...

—Ne le savez-vous pas ?

—Ma cousine !

—Oh ! non. Mlle Henriette est dans le même cas que Mlle de Morois.

—Ah ! fort bien, répliqua Arthur piqué de cette réponse presque dédaigneuse ; mais enfin, peut-on savoir...

—Mademoiselle Clémence, dit le banquier en regardant fixement son interlocuteur pour saisir sur sa physionomie l'effet de cette révélation.

—Arthur qui n'éprouvait pour l'amie de sa cousine qu'une profonde estime, dont la démonstration avait aigri à tort M. Pingrez, oublia son grief récent et s'écria :

gez. Toutefois, soyez sans crainte, je ne ris pas sur vos brisées. Vous vous estimez trop pauvre pour épouser une femme riche, je me juge pas assez riche pour épouser une femme pauvre. Au reste, si vous ne faites pas une excellente affaire, vous aurez au moins la consolation d'avoir fait une bonne action. C'est quelque chose. EMILE FAGEL (Suède)

CONTINUATION DU RAPPORT

L'HOTEL DIEU DE MONTREAL

Rapport des maladies admises à l'Hôtel Dieu depuis le 1er de Mai 1842 au premier de Mai 1843.

SALLE DES HOMMES. Classe 1ère Pyrexies.

FIÈVRES.

Fièvre Typhoïde 12. " simple continue 19. " Tremblante 11.

INFLAMMATIONS.

Phlegmon 11. Erysipèle 11. Inflammation des yeux 19. Inflammation de l'oreille 4. Angine Tonsillaire 9. " Parotidienne 9. " Maligne 36. Pleurésie 21. Inflammation du poulmon 4. Goutte 1. Rhumatisme 24. Inflammation du foie 2. Bronchite 2.

ERUPTIONS.

Picotte 6.

HEMORRHAGIES.

Hémoptisie 6. Hémorrhoides 2. Hématurie 1.

FLUX.

Catarrhe 24. Dysenterie 10.

CLASSE 2ème NEUROSES. COMATA.

Paralytie 2. Asthme 19. Diarrhé 29. Colique 6. Choléra 4.

CLASSE 3ème CACHEXIES. MAIGREURS.

Consomption 10.

ENFLURES.

Anasarque 21. Acites 2.

IMPETIGINES.

Jaunisse 12. Scorbut 1.

CLASSE 4ème MALADIES LOCALES.

Céphalalgie 23. Plaies 6. Ulcères 4. Brûlures 4. Vers 6. Bubons 1. Lumbago 3. Œdème 1. Sciatique 1. Gastrite chronique 1. Tumorcle 14. Contusions 3. Abcès 3. Ectropion 3. Carie des os 1. Ptyrigiun 1. Erysipèle Phlegmoneux 2. Entorse 1. Ténia 2. Ozena 1. Nécrosis 1.

Stricture du rectum 1. Inflammation des bourses muqueuses 1. Coxalgie 1. Mal Vertébral 1. Engélure 1. Embarras Gastriques 312.

FRACTURES.

Fracture de la cuisse 4. " de la jambe 1. " du bras 1. " de la clavicule 1. " des os du métatarse 1.

DISLOCATIONS.

Dislocation de la cuisse 1. " du bras 1.

Opérations Chirurgicales.

Ectropion 1. Cancer de la lèvres inférieure 1. Fistule à l'anus 2.

AMPUTATIONS.

Amputation de la cuisse 2. " de la jambe 2.

RECAPITULATIONS. Nation.

Canadienne 648. Non Canadienne 175.

Total 823.

Morts Canadienne 12. Non Canadienne 12.

Total 24. P. MUNRO. Médecin et Chirurgien de l'Hôtel Dieu. Note. Les Messieurs suivants ont bien voulu assister le Docteur Munro, dans les opérations ci-dessus citées. Docteur Lebourdais. Docteur Brunet. Docteur Mont...